



Syndicat National de la DGFIP

FORCE OUVRIERE

Section de l'Aveyron

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

Rodez, le 17 janvier 2020

Compte rendu du CHS-CT du 17 janvier 2020

Plusieurs points importants étaient à l'ordre du jour pour ce premier CHS-CT de l'Aveyron en 2020. Le premier concernait la **fusion des SPFE de Rodez et de Millau**. Il ne doit y en avoir plus qu'un seul sur le département au 4 juin 2020 et il sera à Rodez. Il y avait eu un premier projet annulé en septembre 2019 afin de l'intégrer dans la réforme du nouveau réseau. Cette annulation n'étant pas sans poser des soucis puisque le poste du cadre A avait été transféré par anticipation...

« Au jour d'aujourd'hui », comme le rappelle le DDFIP, 5 emplois sont concernés à Millau. Aux dires de la direction, sur ces 5 emplois, 1 collègue doit partir à la retraite, 2 souhaitent poursuivre le métier du SPFE à distance (rester à Millau) et 2 souhaitent intégrer un autre service à Millau (mutation).

L'administration a choisi d'intégrer les nouveaux emplois dans les locaux du SPFE de Rodez au 8 mai. Un aménagement des locaux est donc à prévoir. La direction a effectué une visite et a fait une présentation d'aménagement aux membres du CHS-CT : cette réorganisation de l'espace du travail relève, c'est le moins que l'on puisse dire, du low-coast. En effet, seul l'espace de travail en open-space va être concerné. Cet espace de 170m², actuellement composé de marguerites et occupé par 15 postes, va passer à 20 agents. À croire que la chanson « Les sardines » de Patrick Sébastien constitue pour notre direction le nouveau guide d'aménagement des postes concernés par les restructurations. Mais rassurons les collègues, en plus d'installer des prises informatiques supplémentaires, le mobilier sera changé (les marguerites seront remplacées par des bureaux rectangulaires). Les ingrats, de quoi se plaignent-ils ?

En plus de subir les restructurations, les agents subissent de plein fouet une dégradation des conditions de travail. La direction affirme avoir consulté les agents et aurait bien noté leur demande de changement de mobilier. Mensonge ? Après vérification, les agents n'ont pas été consultés collectivement et n'ont rien demandé, pas même pour les bureaux. La pilule est difficile à avaler. Drôle de dialogue social avec les représentants du personnel... La direction est passée au SPFE avec le chef de service mais aucun début de discussion n'a été commencé avec les agents. Cette réorganisation commence bien...

Le directeur a beau dire qu'il y aura un gros investissement, ce n'est que du blabla. Remplacer des marguerites par des bureaux droits est certes plus ergonomique mais c'est surtout la seule solution pour rentrer 20 agents ! Alors non, nous ne sommes pas dupes, rien n'est fait pour les agents qui vont voir leurs conditions de travail se dégrader. Qui pourrait croire que travailler à 20 sur un plateau est une amélioration ?! Personne !

La direction se cache derrière la circulaire France Domaine sur les 12m² par agent mais l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) rappelle qu'une norme existe (et pas une circulaire sans valeur) de 10m² d'espace véritable par agent (ANX 2532). Au cas particulier, 20 agents sur 170m² donne 8,5m² par agent. Très cynique, le directeur compte sur le télétravail, le travail à distance et l'ouverture du fichier aux notaires, pour avoir moins d'agents présents sur le plateau... Et donc des suppressions de postes ?

L'ISST préconise un espace dédié pour les agents pour les appels professionnels ou personnels qui demandent de la confidentialité (ex : un bureau non permanent). Cela éviterait aux agents de téléphoner dans les toilettes, archives... Il indique aussi la possibilité d'améliorer ce plateau qui sera très bruyant par des panneaux acoustiques. Toujours cynique, notre direction craint un investissement préalable. Le médecin du travail rappelle que les bureaux doivent être le plus éloigné possible des fenêtres et de faire attention aux éclairages qui ne doivent pas être au-dessus de la tête.

Rassurons les collègues, au niveau emploi, il y aura toujours des vacances lors de la fusion. FO-DGFIP 12 redoute un service en mode cadastre bis avec des agents à bout, des RPS nombreux, des demandes de mutation nombreuses et une dégradation du service public.

« Demandez-nous ce dont vous avez besoin, on vous expliquera comment vous en passer » !

Les OS ont émis collectivement un avis défavorable au projet de fusion des SPFE de Rodez et Millau.

Le deuxième point à l'ordre du jour était le **recensement de l'impact du NRP** (nouveau réseau de proximité) sur l'affectation des agents. À la demande des OS, la direction a présenté l'impact du NRP. 82 emplois seront concernés par des structures qui bougent. Au-delà de cette présentation, on peut constater que de manière générale on demande aux agents de se positionner pour les emplois concernés par les restructurations mais sans information pour les agents...

Une **réunion sur les mutations** pour tous les agents du département sera organisée les **2 et 3 avril 2020**.

Les camarades de la CGT ont demandé de rajouter à l'ordre du jour **un point amiante sur Montbazens**. On le sait, il y a de l'amiante dans la chaufferie du bâtiment qui n'est pas encapsulée. Plusieurs cancers ont touché des collègues qui ont travaillé à

la Trésorerie de Montbazens, certains ne sont même plus là pour en parler... On se pose des questions, d'autant qu'aucune détection amiante ne semble avoir été faite sur l'étage du bâtiment. Il n'y a pas de diagnostic amiante. Le médecin de prévention rappelle aux agents que pour être reconnue maladie professionnelle, il faut qu'ils fassent une déclaration. La direction va se rapprocher de la mairie pour le DTA.

Un **point Radon** a été fait. Suite à des soucis de devis avec l'entreprise (marché national) qui demande bien plus après installation des capteurs, certains sites sont écartés provisoirement du dispositif. Mais la détection sera effectuée en fin d'année par une autre entreprise.

En l'absence d'un budget global connu pour le CHS-CT à ce jour, quelques **dépenses** ont été engagées provisoirement pour 17 206,63€ (matériel ergonomique, porte d'entrée au niveau des poubelles à Millau, session ergonomie pour le SPFE de Rodez, recyclage sauveteur secouriste au travail...).

Un point sur le **risque attentat** sera présenté prochainement. Les 6 principaux sites aveyronnais sont concernés. Un travail sur ce sujet doit être réalisé en partenariat avec la Préfecture afin de voir comment la prévention concrète peut être mise en place sur le terrain.

Deux **fiches de signalement** ont été présentées dont une concernant le probable enregistrement audio durant une réception physique en SIP. FO-DGFIP12 trouve, à l'heure des réseaux sociaux, cette situation insupportable pour les agents d'accueil qui doivent pouvoir effectuer leurs missions le plus sereinement possible. Pouvons-nous envisager une signalisation mentionnant par exemple l'interdiction d'enregistrer ou filmer à l'intérieur de nos bâtiments ? La direction va se renseigner.



Les représentants FODGFIP-12.